

La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

Céret, le 16 décembre 2019

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **LUNDI 16 DECEMBRE 2019 à 14h00 à Céret**

Participant.e.s : Pilar LOPEZ, Bernard LAMBERT, Guy RAMPON, Arlette TARAMINI, Jean-Pierre TARADELLAS, François BATLLE, Brigitte ROUSSEL, Eric SCHNEIDESCH, Guy DENISE, Maurice BÉNICHOU, Claudette MONTEL, Françoise TARADELLAS.

Excusé.e. : Brigitte ROUSSEL.

Pour information : La feuille de participation de Janvier ne comprendra plus que les adhérents.

1. APPROBATION DU CR du C.A. du 14 octobre 2019,
Le compte-rendu du CA du 14 octobre est approuvé.

2. DEBRIEFING RANDONNEE DU TELETHON SAMEDI 30 NOVEMBRE
La randonnée a regroupé 65 adhérents ainsi qu'une dizaine de non adhérents.
Une participation en hausse par rapport à l'année précédente....
L'affiche élaborée par les services de la Mairie ne mentionnait pas les renseignements portant sur la randonnée (horaire, lieu départ..) communication incomplète.
Pour l'année prochaine, peut être faudrait-il innover ..
Voir avec la Mairie pourquoi la date du 30.11 a été retenue et non pas la date nationale.

3. FLAMMES L.R.C.
Eric S. a pris l'attache de 6 fournisseurs ; propositions faites.
Au vu des devis le montant élevé, il est décidé de renoncer à acheter une flamme «F.F.R.».
Faut-il privilégier le commerçant local.. . Non trop cher.
L'aval est donné pour l'achat d'une flamme LRC auprès de « ATELIER MAJUSCULE » (avec logos : FFRP...petit marcheur LRC...CCV...CD66...).

Eric S demande une esquisse pour le projet de flamme.

4. FACEBOOOK

Eric S a créé la page FACEBOOK pour la LRC., permettant de mettre en avant notre Association, à disposition de tout public,. Cela permet d'informer en direct sur l'actualité de LRC. Vote à l'unanimité pour continuer l'expérimentation.

5. GALETTES à VIVES le 5.01.2020.

Organisation de la journée galettes des rois à Vivès :

Programmation des randonnées :

- Rando adaptée promeneurs et RandoSanté : Jean FERRER
- MN : Geneviève OMS BROUSSE
- Marcheurs + et rando : Jean-Pierre TARADELLAS - Vives LLauro - Vives. 10kms..400m.. Départ 9h00 - Retour vers 15h30.
- Montagne et randopromeneurs : pas de proposition d'animateurs - les habitués de ces groupes sont invités à ce joindre à la rando animée par Jean-Pierre ou rejoindre directement Vivès vers 15h30.

- Maurice Benichou coordonne l'intendance avec Guy D., Claudette M. François B. : banderole, papiers, boissons, galettes, gobelets papier,..)

3 devis sont attendus pour les galettes : boulanger du porche à Céret Françoise, boulanger Polenzani à Céret Bernard et boulanger à Cabestany Maurice.

Rappeler sur le programme de janvier que chaque participant doit prendre son gobelet.

6. JOURNEE DES ANIMATEURS

Journée des animateurs : quand ? programme ? thème ?

Réunir les animateurs pour les remercier...

François B propose une sortie accompagnée dans la Réserve Naturelle Nationale de Prats-de-Mollo-la-Preste.

Françoise prend l'attache de Pascale Sola-Raynaud ; OT de Prats-de-Mollo-la-Preste.

7. ETAT DES ADHESIONS :

Guy R fait le point sur les adhésions : 272 adhérents, dont 12 multiclubs.

Il est convenu de ne pas relancer une seconde fois les adhérents qui n'ont pas renouvelé (une trentaine).

.../...

8. PROJET PIC DE GARCES :

Lors du précédent CA, Bernard L avait proposé de réaliser une table d'orientation au Pic de Garces avec les membres de LRC.

- Bernard L a rencontré un des propriétaires qui a donné son feu vert,
- la vue du Pic de Garces est très peu différente et même moins attrayante que celle depuis la table existante sur la route des hauts de Céret (laquelle est accessible en voiture),
- pas d'information sur le fournisseur de la table actuelle.
- le terrain privé nécessite un très vaste débroussaillage pour au moins voir l'église Saint Pierre,
- nécessité d'assurer les bénévoles pour ce chantier,
- risque pour les randonneurs de rencontre avec des patous sans possibilité de contourner le sentier,
- la C.C.V. n'envisage pas dans l'immédiat de baliser le sentier qui mène au Pic.

Au vu de ces difficultés énumérées, Bernard L propose au CA d'abandonner ce projet (ou au moins le reporter jusqu'à ce que - ultérieurement - la C.C.V. veuille en faire un itinéraire.

A l'unanimité, décision est prise de renoncer au projet.

9. TOURNAGE USHUAÏA

Tournage Ushuaïa TV reporté au printemps. Projet à l'initiative de la C.C.V. Promouvoir la région, retenir les touristes.

Si vous souhaitez avoir un aperçu du programme, l'émission se nomme : "Bouger vert" et est diffusée chaque dimanche à 12h10.

10. CHÈQUE CADEAU DE LA RONDE CÉRÉTANE

Comme elle le fait depuis plusieurs années, La RONDE CERETANE a remis à notre Association un chèque d'un montant de 250€ pour remerciement pour l'organisation de la randonnée.

Que fait-on ?

Maurice B : on réunit les bénévoles et grillade..

Bernard L : Chacun y réfléchit.. et propose les idées pour le prochain CA.

11. PROGRAMME PAPIER OU IMPRIMABLE

Le programme devient de moins en moins lisible à cause du nombre d'informations croissant.

Y a-t-il une solution ? Supprimer le programme papier ? Non il est décidé de le maintenir.

On peut cibler et réduire les informations... Ne garder que le programme...

Il est convenu qu'au 1^{er} janvier 2020, sur le programme aucune information - autre que le descriptif habituel des sorties - ne sera mentionnée.

On attend en retour les réactions des non connectés. Soyons attentifs aux critiques.

Eric S mentionne les infos sur facebook.

Eric S propose que des formations pourraient être dispensées au sein du Club pour aider les adhérents à « voyager » sur le site de LRC.

.../...

12. COVOITURAGE

Bernard L est saisi à nouveau pour le covoiturage.

Faut-il mettre en place une règle ?

Faut-il envisager un tarif pour le covoiturage selon le modèle de Laroque des Albères ? Selon la tarification du Club Arles sur Tech ?.

François B propose un forfait de 2€ (Aller et Retour quel que soit la distance).

Suite à un tour de table, le CA est "contre", à une large majorité, la mise en place une tarification.

Un accord de principe est donné pour adresser aux adhérents une lettre de bonnes résolutions pour l'année 2020.

13. SEJOURS

Responsabilité du club - responsabilité de l'animateur.

Suite à une réunion à Perpignan au CDRP ; il a été soulevé le problème suivant :

Pour une raison quelconque (maladie, accident, ...), l'animateur qui a organisé le séjour est dans l'incapacité d'assurer le séjour. Les participants demandent le remboursement des sommes versées. Qui doit rembourser ?.

Si l'association est dans l'incapacité de trouver un animateur - notamment pour le randonnées - et que les participants exigent le remboursement des sommes engagées, c'est l'association qui doit rembourser.

Bernard L demande à Pilar L. Arlette T et Eric S de préciser aux animateurs qui proposent un séjour que la préparation et l'organisation doit toujours être faite en binôme.

Ce point de responsabilité sera explicité aux adhérents lors de la prochaine A.G..

14. RESPECT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Certains adhérents ont (re)mentionné la présence de l'animal de Jacqueline et Yves Santo lors d'une randonnée animée par lui. Ceci est contraire à l'article 7 du règlement intérieur.

Un premier courriel avait été adressé à Yves. Le C.A. demande qu'un nouveau courriel lui soit transmis rappelant que, comme tous les adhérent.e.s, lorsqu'il adhère au club, il s'engage à respecter le règlement intérieur.

15. FORMATION PSC1

Le règlement intérieur de la FFRandonnée recommande à tous les animateurs en exercice de procéder à un recyclage de leurs compétences tous les 5 ans.

- 3 personnes souhaitent faire le stage PSC1 : Jean Escudéro (animateur LC/MA qui souhaite refaire la journée complète), Cécile Enginger et Brigitte Roussel qui souhaitent assister l'animateur pour encadrer les sorties LC/MA.
- 3 autres personnes - qui veulent préparer une formation d'animateur doivent faire le stage PSC1 : Christian Jean-Pierre et Christell Voulminost pour LC/MA et Francis Dietrich pour la formation d'animateur de rando de proximité.

Le coût des formations varie entre 20 et 50€ selon les organismes. Françoise se charge de consulter les différents organismes pour les 6 futurs animateurs, assistants ainsi que pour le recyclage des animateurs. Elle va en parallèle tenter d'établir un fichier des animateurs établissant pour chacun.e la date d'obtention du PSC1 et / ou la date du dernier recyclage. Ainsi nous pourrons planifier des sessions de recyclage pour les personnes concernées.

16. LABELLISATION DE 4 SENTIERS

Labellisation de 4 sentiers sur le territoire de la C.C.V.

Suite à la réunion de la Commission Départementale des Sentiers Itinéraires C.D.S.I , Bernard L, chargé de mission auprès du Comité, nous fait part, que 4 itinéraires ont reçu un agrément dont la validité de 5 ans a expiré.

Aucune démarche n'a été faite par la C.C.V. et l'agrément - label aujourd'hui - est perdu.

La labellisation des 4 sentiers est un atout de qualité, reconnu sur la carte IGN.

Si la C.C.V. - qui a repris la compétence sentiers des 10 communes composant la C.C.V. - est disposée à entreprendre les démarches de labellisation, le travail supplémentaire pour nos équipes de balisage consistera simplement à rajouter un trait blanc au dessus du jaune.

Bernard L demande au CA si nous voulons engager la démarche auprès de la C.C.V ?

Le bureau est d'accord pour présenter ce projet auprès de la C.C.V. Bernard les contacte .

17. RECUEIL DES SÉJOURS

Maurice B a réalisé un recueil narrant le déroulement des séjours organisés par le club depuis 2002 auxquels il a participé (Souvenirs de randonnées tout azimut).

Maurice souhaite mettre un petit entrefilet sur notre site pour présenter l'ouvrage et fixer les modalités d'acquisition.

Le CA est d'accord.

18. ANALYSE DES SORTIES

Guy D demande que soit réaliser une analyse mensuelle des sorties.

Bernard L précise que ces statistiques sont réalisées pour l'AG. Il voit avec Brigitte R si elle peut prendre en charge ce travail (la présentation et les commentaires seraient faits lors de chaque C.A.).

19. OCTOBRE ROSE

Idées pour 2020 - marche ou autre (mois national de lutte contre le cancer du sein) ?. Chacun est invité à proposer une ou des idées d'animation d'une journée d'octobre 2020 lors du prochain C.A..

20. BUYNETES

Journée bunyetes - quand ?, ou ?, etc...

Date retenue : dimanche 5 AVRIL 2020.

La salle du Mas de Nogarède est disponible le vendredi 3 avril, réservation faite.

Bernard L à contacté l'O.T.I. de Thuir pour le programme suivant :

- visite des caves Byrrh de 10h30 à 12h30
- apéritif offert par la maison Byrrh
- apéritif dinatoire dans le kiosque
- dégustation des bunyetes

Les devis sont en cours d'élaboration pour prise de décision et communication aux adhérent.e.s dès mi janvier.

21. LONGE CÔTE / MARCHE AQUATIQUE

- l'introduction de cette activité au sein du club est très positive : 15 à 20 participants - 2 séances par semaine - retours enthousiastes des participant.e.s.,
- un renforcement de l'effectif des animateurs est souhaitable,
- 3 adhérents souhaitent se former au brevet fédéral : Christian JeanPierre (confirmée), Christell Voulminost (en attente) et Cécile Enginger (en attente).
- la formation - nouveau cursus - nécessite 5 jours en extérieur : tronc commun puis deux fois deux jours.
- le coût de la formation s'élève à 725€ (à confirmer). 50% sont pris en charge par le C.D.R.P. 66 et 50% par le club.

Le C.A. est d'accord - 10 pour - 1 abstention - pour engager le processus de formation de Christian Jean-Pierre. Il doit lui-même s'inscrire et régler le montant de l'inscription. Dès qu'il aura achevé son cursus, sur présentation à la secrétaire de l'attestation de réussite et de l'attestation de paiement, il sera remboursé de 50% de ce montant. Les 50% restants lui seront remboursés à parts égales sur 5 ans (ceci pour "l'inciter" à exercer sur une durée minimale au service du club).

- le LC/MA est une discipline dont la FFR est délégataire ce qui signifie, en particulier, qu'elle est habilitée à organiser des compétitions.

- Certains pratiquants souhaitent s'engager sur les compétitions régionales et nationales. Ils formulent la demande d'être remboursés en toute ou partie des frais d'engagement - 20€ par personne et par épreuve - et en toute ou partie des frais de déplacements.

Le C.A. ne donne pas son accord pour cette demande - 2 POUR - 7 NON (et 3 non participants au vote).

Ce vote s'explique par le fait que la majorité des administrateurs souhaitent que le Club reste un Club de loisirs et ne contribue pas à encourager la compétition.

22. PROCHAINS C.A.

Lundi 17 février 2020 14h - 2 Rue Jean Amade à Céret.

Bernard LAMBERT
Président de LRC.

Françoise TARADELLAS
Secrétaire de LRC.